

Décision

Générale

colonial

Décision n° 359 du 19 mars 1946 :

n° 359

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 mars 1946

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1946

Date du numéro

31 mars 1946

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de trente jours, à solde entière, a été accordée à l'interprète auxiliaire Abeba Mocréa pour en jouir à Tadjourah. à compter du 1er avril 1946.